

La charte d'engagements signée
le 10 octobre 2018 est consultable sur
le centre de ressources de l'Union sociale
pour l'habitat
www.union-habitat.org

CONTACT

Catherine Hluszko
catherine.hluszko@union-habitat.org
Tél. : 01 40 75 78 80

L'union sociale pour l'habitat

14 rue Lord Byron
75384 Paris Cedex 08



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble

Design LUCIOLE • Septembre 2018



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble



Le Mouvement Hlm
s'engage en faveur
de l'égalité entre les
femmes et les hommes



Le mouvement Hlm renforce son investissement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en signant une charte d'engagements. Il s'inscrit de manière volontariste dans la dynamique législative portée par la Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans un contexte où l'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée grande cause nationale du quinquennat.

LES 16 ENGAGEMENTS ONT POUR OBJECTIFS

- **L'application réelle et effective de l'égalité**, au-delà de sa reconnaissance en droit.
- **L'élimination des stéréotypes** sexués et des inégalités qui en découlent dans les différents actes de décision, de gestion, de production, de management et de communication.
- **La participation équilibrée des femmes et des hommes** dans les différentes instances de décisions et de représentation.
- **La prévention et la lutte contre les formes de discriminations** fondées sur le genre et contre les violences sexistes et sexuelles.

Les engagements relatifs à l'organisation interne des organismes Hlm

- 1** Promouvoir la parité dans les conseils d'administration des structures Hlm
- 2** Mettre en place les conditions d'une participation égale des femmes et des hommes dans les diverses instances de décisions des organismes (bureau, commission d'attributions de logements, comité de direction)
- 3** Promouvoir le label Égalité de l'AFNOR en matière de ressources humaines
- 4** Lutter contre les risques de discriminations dans le recrutement et les évolutions de carrières
- 5** Favoriser une organisation du travail permettant l'articulation entre vie personnelle et familiale et vie professionnelle
- 6** Encourager les actions en faveur de la mixité des métiers
- 7** Accompagner les organismes dans la collecte et l'analyse des données sur l'égalité femmes-hommes au travail
- 8** Mettre en place un système de prévention, d'alerte et de prise en charge des personnes victimes de sexisme, de harcèlement et de toute autre forme de violences sexistes et sexuelles

Les engagements relatifs aux missions et aux activités des organismes Hlm

- 9** Constituer un corpus de connaissances et de recommandations sur l'incidence des activités des organismes Hlm (gestion, construction, aménagement) sur l'égalité femmes-hommes
- 10** Interroger les référentiels, les méthodes et les outils utilisés par les organismes Hlm au regard des inégalités de genre (Exemples : Quali'Hlm, HSS, GUP, projets de gestion de site)
- 11** Favoriser un accès égal aux espaces collectifs et résidentiels par les femmes et les hommes
- 12** Expérimenter des solutions locatives qui favorisent l'autonomie et l'accès au logement en tenant compte des nouvelles compositions familiales



Les engagements relatifs à la culture de l'égalité au sein du Mouvement Hlm

- 13** Accompagner les organismes Hlm sur les différentes dimensions de l'égalité réelle par l'organisation de séminaires, de journées professionnelles, la publication de guides juridiques et de recommandations
- 14** Favoriser le partage et la valorisation des bonnes pratiques entre les organismes, notamment dans le cadre d'un réseau professionnel dédié
- 15** Encourager la formation et la sensibilisation des salariés sur les stéréotypes de genre et la prévention des discriminations
- 16** Suivre et rendre compte de la situation de l'égalité femmes-hommes, notamment par la publication d'un rapport annuel